Année académique 2018 - 2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 22 Méthodologie du travail social 2 | | | |
|---|---|---|---|
| Code | SOAS2B22AS | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 9 C | Volume horaire | 90 h |
| Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE | HELHa Campus Mons<br>**Marcel LACROIX** (marcel.lacroix@helha.be)<br>Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)<br>Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)<br>Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)<br>Florence PIRE (florence.pire@helha.be)<br>HELHa Campus Montignies<br>**Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be)<br>José luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)<br>HELHa Campus Montignies (HD)<br>**Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be)<br>José luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)<br>HELHa Louvain-la-Neuve<br>**Catherine MEURISSE** (catherine.meurisse@helha.be)<br>René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)<br>Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)<br>Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be)<br>Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be)<br>Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)<br>Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 90 | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition par l'étudiant d'outils, de méthodes et de techniques utiles à l'intervention sociale dans ses dimensions individuelle, collective et communautaire. Elle permet à l'étudiant de penser et de structurer son action. Elle contribue ainsi au développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au travail social.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et

entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

## *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### *Acquis d'apprentissage visés*

I. Analyser une situation sociale et une intervention en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal
II. Identifier et analyser les différentes phases du processus global d'intervention
III. Expérimenter en « micro enseignement » les outils, techniques et méthodes d'intervention
IV. Donner du sens au choix des méthodes
V. Mobiliser des habiletés relationnelles nécessaires à l'exercice du métier

### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| + HELHa Campus Mons | | |
| SOAS2B22ASB | Travail social individualisé 2 | 30 h / 3 C |
| SOAS2B22ASC | Travail social de groupe 2 | 30 h / 3 C |
| SOAS2B22ASD | Travail social communautaire | 30 h / 3 C |
| + HELHa Campus Montignies | | |
| SOAS2B22ASE | Méthodologie du travail social individuel | 45 h / 4.5 C |
| SOAS2B22ASF | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 h / 4.5 C |
| + HELHa Campus Montignies (HD) | | |
| SOAS2B22ASG | Méthodologie du travail social individuel | 45 h / 4.5 C |
| SOAS2B22ASH | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 h / 4.5 C |
| + HELHa Louvain-la-Neuve | | |
| SOAS2B22ASA | Méthodologie intégrée du travail social | 90 h / 9 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| + HELHa Campus Mons | | |
| SOAS2B22ASB | Travail social individualisé 2 | 30 |
| SOAS2B22ASC | Travail social de groupe 2 | 30 |
| SOAS2B22ASD | Travail social communautaire | 30 |
| + HELHa Campus Montignies | | |
| SOAS2B22ASE | Méthodologie du travail social individuel | 45 |
| SOAS2B22ASF | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 |
| + HELHa Campus Montignies (HD) | | |
| SOAS2B22ASG | Méthodologie du travail social individuel | 45 |
| SOAS2B22ASH | Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | 45 |
| + HELHa Louvain-la-Neuve | | |
| SOAS2B22ASA | Méthodologie intégrée du travail social | 90 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 9/60 du Bloc 2.

**Pour Mons et Montignies sur Sambre**

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2

échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

**En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre,**

dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage;
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle reportée pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie du travail social individuel | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 18_SOAS2B22ASE | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4.5 C | Volume horaire | 45 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 45 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Objectif

La formation à l'intervention sociale prend en deuxième année une place qu'elle n'avait pas en première. Lors d'un stage de longue durée, l'étudiant(e) est amené (e) non plus à observer l'intervention des autres travailleurs sociaux mais à intervenir lui-même.

C'est donc le moment propice pour l'aider à structurer et à réfléchir cette action qu'il entreprend. Pour ce faire, il a besoin d'outils « théoriques » qui lui permettront d'éclairer, de comprendre et donc de réorienter cette pratique.

Il ne s'agira pas de « recettes » applicables telles quelles face à telle ou telle situation mais d'outils que l'étudiant aura à se réapproprier en vue de voir ensuite lequel lui paraît utile à lui (elle) face à telle situation concrète.

Ce cours participe pleinement au processus de maturation personnelle et professionnelle chez l'étudiant en lien avec les Activités d'Intégration Professionnelle.

Programme

Le cours de MTSI permettra à l'étudiant d'agir avec méthode. Pour ce faire, il (elle) sera amené à prendre connaissance des diverses méthodes d'investigation, d'analyse, d'intervention et d'évaluation utilisables face à des situations concrètes. Chacune d'elles apparaît plus adaptée pour telle ou telle problématique : travail sur le court terme avec un objectif de changement assez précis travail sur une problématique personnelle plus complexe

- préparer, mener et conclure des entretiens
- comprendre les attitudes qu'ils développent par rapport aux personnes avec qui ils ont des entretiens
- gérer les dynamiques relationnelles présentes dans ces entretiens
- utiliser les principes méthodologiques à bon escient

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- Etablir une relation d'aide en faisant preuve d'empathie, respect et authenticité
- Créer un "espace" qui permette à l'usager de s 'exprimer en toute confidentialité
- Analyser la demande
- Utiliser une méthodologie qui structure son entretien
- Récolter des informations utiles à la réalisation d'anamnèses
- Clarifier les demandes, attentes, besoins des personnes
- Identifier les ressources des usagers avec leur aide
- Etablir une collaboration avec les usagers
- Favoriser l'autonomie en accompagnant les bénéficiaires
- Evaluer les résultats

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

Le syllabus contient un contenu théorique structuré qui permet de s'appuyer pour sa  pratique sur des

- grilles méthodologiques
- outils d'analyse transactionnelle

### *Démarches d'apprentissage*

Divers outils théoriques sont proposés aux étudiants, des exercices, des mises en situation seront réalisés en petits groupes .

Ce qui permettra à l'étudiant de réfléchir en sous groupes et de confronter théorie et pratique.

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

**Néant**

### *Ouvrages de référence*

**Néant**

### *Supports*

Syllabus, intervenants extérieurs

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

Un travail individuel sur base d'une situation vécue en stage, liens avec les outils vus aux cours, autoévaluation.

Cette évaluation aura lieu hors session et, ceci, afin de favoriser la réussite des étudiants :

- en Q2 : travail écrit + oral

- en Q3 : travail écrit + oral si et seulement le travail écrit est insuffisant (cote inférieure à 10/20)

La présence au cours et la participation actives au processus proposé est évalué par l'enseignante

### *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv + Exo | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 45

### *Dispositions complémentaires*

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie du travail social de groupe et de l'action collective | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 18_SOAS2B22ASF | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4.5 C | Volume horaire | 45 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **José luis PINILLA OBLANCA** (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 45 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Plus qu'une méthodologie d'intervention, ce cours valorise un positionnement professionnel solidaire, en mettant en évidence le lien social. Il vise à :

- Initier les étudiants aux méthodologies du travail social de groupe et communautaire
- A comprendre l'intérêt d'une philosophie solidaire et collective, en ce compris dans le travail social individuel.
- A éveiller les étudiants à la référence de l'acteur social et de l'agent de changement, en mettant en place des techniques d'animation démocratiques.

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir et de distinguer les méthodologies de travail social de groupe et communautaire :

- être capable de décrire les critères de distinction de chaque méthodologie ;
- être en mesure d'expliquer la valeur ajoutée des méthodologies collectives.

- Décrire, expliquer, expérimenter les points de repère de l'animation de réunion (leadership démocratique).
- Sensibiliser à des techniques spécifiques d'animation (jeux de rôle, 'théâtre', impro, photo-langage, ateliers d'écriture,...) par le biais d'une expérimentation et exploration en classe.
- Déterminer les caractéristiques du travail social communautaire à partir de l'expérience du projet 'Botanique'.
- Décrire la démarche du projet en 4 temps en identifiant le contexte de départ, l'action, l'évaluation et les perspectives :

- les expérimenter par le biais des animations en classe ou des projets 'parrainage' et 'société civile' ;
- être capable de décrire les éléments des 4 temps du projet.

- Expérimenter la prise de parole en public : être en mesure de structurer un bref discours, d'identifier les paramètres des langages verbal et non-verbal (mini exercice en classe).
- Initiation à la dynamique des groupes de paroles en décrivant les objectifs des groupes de parole et par l'expérimentation en classe.
- Initiation à la gestion de conflits : décrire, énumérer et identifier des causes et des solutions aux conflits. Imaginer une stratégie d'intervention qui fasse place à l'anticipation et à la négociation.
- A partir d'un conflit de personnes au sein d'une maison maternelle, remonter vers les enjeux institutionnels et collectifs. Être en mesure d'analyser et d'expliquer en quoi les conflits de personnes sont liés à des enjeux collectifs et institutionnels.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

- Le syllabus contient un contenu théorique structuré qui permet à l'étudiant de s'appuyer sur un support pratique.
- Principales matières vues : les valeurs du travail social collectif, distinction entre travail social de groupe et travail social communautaire, le projet en 4 temps, l'animation de réunion selon l'approche démocratique, le projet 'Botanique' et le développement communautaire, la gestion de conflit, le groupe de paroles, de l'individuel au collectif à partir d'un incident critique, liens avec la pratique de stage, la prise de parole en public.

### *Démarches d'apprentissage*

- Alternance de théorie et de pratique
- Alternance d'individuel et de collectif
- Valorisation des pédagogies actives et interactives
- Pédagogie du projet : les étudiants portent des projets dans l'école et à l'extérieur de celle-ci (projets 'parrainage 'matière' et 'relationnels' + projets 'société civile'). Le parrainage 'matière' consiste en un soutien d'un étudiant de deuxième année 'jour' qui a particulièrement bien réussi une matière quand il était en première, et qui accepte de conseiller des étudiants de première année. Le parrainage 'relationnels' implique un petit groupe d'étudiants de deuxième 'jour' qui acceptent de parrainer des filleuls de première, avec l'objectif de favoriser l'intégration dans l'école.
- Transfert via le rapport d'évaluation des projets 'parrainage' et 'société civile' et la théorie de gestion de projet.

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

- Les rapports d'évaluation correspondant aux projets 'parrainage' et 'société civile' se font à partir d'une grille remise par le professeur.
- Le professeur peut être interpellé à tout moment dans le processus de déroulement du projet.
- La pédagogie du projet donne du sens, favorise le lien théorie – pratique. Par exemple le projet 'parrainage relationnel' confronte les étudiants de deuxième année à des difficultés similaires à celles des professionnels (exemples : l'accrochage ou le décrochage).

### *Ouvrages de référence*

**Néant**

### *Supports*

- Le syllabus remis aux étudiants est structuré à partir d'une table des matières. Les contenus théoriques sont complétés par des annexes.
- Les outils d'animation sont : le travail en groupe restreint à partir d'un incident critique (pour remonter vers la théorie), les jeux de rôles, l'improvisation théâtrale, le photo-langage, les ateliers d'écriture, l'expression individuelle (par écrit ou orale),…
- Un invité extérieur illustre sa pratique (exemple : la pratique du groupe de parole ou une animation sur le thème des préjugés).
- Des étudiants effectuent une animation en classe.

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

- L'évaluation repose sur trois cotes égales : Une cote sur 20 correspondant à une animation en classe (généralement en groupe restreint) ou à l'implication dans le projet 'parrainage relationnel' avec les étudiants de première année. L'animation en classe doit tenir compte d'un cadre écrit imposé par le professeur. L'implication dans le projet 'parrainage relationnel' est cotée sur 20 et évaluée à partir d'un rapport écrit remis par les étudiants sur base de consignes se trouvant dans le syllabus. Une troisième cote sur 20 points concerne un examen écrit (concernant le noyau dur de la matière). Le professeur donne des consignes précises concernant les matières à connaître pour l'examen

## *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Rap | 66 | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 34 | Exe | 100 |

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 45

## *Dispositions complémentaires*

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).